

Séance du 13 décembre 2024

Afférents au Conseil Municipal :
23
En exercice : 23
Qui ont pris part à la délibération
22

L'an deux mil vingt quatre et le 13 décembre à dix neuf heures ,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la Loi, à la mairie de La Couture, sous la présidence de M. Raymond
GAQUERE, Maire de La Couture.

Date de la Convocation
09/12/2024

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Raymond GAQUERE, VAN-LANDUYT
Isabelle, BLONDIAUX Danielle, BOUREL Jacques, GUILBAUT Melinda,
LECLERCQ Christophe, MARQUILLY Gaele, VINCENT Jean-Marc, COCQ Cécile,
DOYER Régis, STIEVENART Alicia, LECOCQ Isabelle, DECLERCQ Caroline,
CAYEZ Marc, BOCLET Pierre, DEBONNEZ Régine, FONTAINE Marc,

Date d'affichage :
6 décembre 2024

Absents, excusés : COURTIN Stéphane, BAR Jean-François, DEBYTTERE Ingrid,
DEVOS Eddy, FEVRIER Annick, FLAUDER Sébastien,
Avaient donné pouvoir : BAR Jean-François, DEBYTTERE Ingrid, DEVOS Eddy,
FEVRIER Annick, FLAUDER Sébastien,
Secrétaire de séance : VAN-LANDUYT Isabelle

Délibération N°
2024- 46

Budget commune 2024

Objet de la
délibération :

Décision modificative n°2024/05

Budget commune
2024

Décision
modificative n°
2024/05

Acte rendu exécutoire
après envoi en
Sous-Préfecture le

Fonctionnement	Articles	Crédits ouverts	Observations
chap 77	773	30	Slembrouck
		450	MNT
		6952	Total energie
total		7432	

Et publication le
17/12/2024

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour la décision modificative 2024/05.



Raymond GAQUERE
Maire de La Couture

REÇU LE 31 DEC. 2024



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.